

CPEGCaisse de prévoyance de
l'Etat de Genève**fp – TPG**Fondation de prévoyance
en faveur du personnel des TPG**CP**Caisse de prévoyance
des fonctionnaires de police et
des établissements pénitentiaires

Le gouvernement attaque les retraites !

Le Cartel alerte le personnel depuis des mois : le Conseil d'Etat mène tambour battant plusieurs réformes contre son personnel. Des attaques dont les conséquences seront lourdes sur les conditions de travail et de retraite et qui sont sans pareilles dans un autre canton romand. Parmi ces réformes, les retraites du personnel sont en ligne de mire.

L'offensive contre les retraites n'est pas le fruit du hasard. Depuis de nombreuses années, le gouvernement, pressé par la droite, cherche à niveler par le bas les conditions de retraite. Il s'attaque ainsi pêle-mêle aux prestations versées, au niveau de participation des salarié.es ou encore aux systèmes de primauté (prestations versus cotisations).

En septembre, le gouvernement est passé concrètement à l'offensive en déposant trois projets de loi (PL). Ils concernent la caisse des fonctionnaires de l'Etat (CPEG), celle de la police (CPFP) et enfin celle des salarié.es des Transports publics genevois (FPTPG).

Pour faire passer la pilule, le gouvernement propose de n'augmenter les cotisations que des NOUVEAUX et NOUVELLES collègues assuré.es. Concrètement, la répartition actuelle (33% à charge du salarié, 66% à charge de l'employeur) serait modifiée, passant à 42% – 58% pour les nouveaux et nouvelles assuré.es. Soit une augmentation du taux de cotisation du personnel de 27% !

Le projet est particulièrement fourbe puisqu'il vise les nouvelles personnes, tout particulièrement jeunes, engagées au sein de l'Etat et du secteur subventionné. Il rend de fait caduc le principe d'égalité salariale au sein de l'Etat. Au surplus, ce mode de faire rend plus difficile la mobilisation du personnel puisque le personnel en place n'est pas touché par ces projets de loi. A long terme c'est tout le personnel de l'Etat qui sera au régime d'une répartition des cotisations 42% pour les employé.es et 58% pour l'employeur. Le Conseil d'Etat et les partis de droite auront alors atteint leur objectif d'une péjoration majeure du système de retraite à l'Etat de Genève !

Une baisse de salaire inacceptable

Ces modifications législatives (trois PL) entraîneront une baisse de salaire entre 1.27% et 3.34% suivant la caisse de prévoyance (Etat, police ou TPG) et le traitement annuel perçu. S'attaquer ainsi aux retraites, c'est donc s'attaquer à notre salaire perçu à la fin du mois. A cette diminution du salaire net, il faut ajouter le blocage de l'indexation des salaires au coût de la vie durant quatre ans. L'indice genevois des prix à la consommation est en hausse. Pour l'année en cours et selon nos droits c'est l'indice d'octobre à octobre qui devrait être considéré et il sera proche de 1%. Sans compter la perte de l'annuité 2021 et celles programmées pour 2023 et 2025. Trop c'est trop...

Dans le contexte actuel, cette offensive est doublement inique : d'abord parce que la fonction publique a largement démontré sa nécessité et son engagement pendant la crise pandémique, ensuite parce que les plus riches, celles et ceux qui depuis 20 ans bénéficient de réductions fiscales, ont largement profité de cette période pour augmenter (encore plus) leur fortune.

Le Cartel dénonce donc une fois encore la politique du Conseil d'Etat et de la majorité du Grand Conseil qui consiste à économiser sur le dos du personnel de la fonction publique. Pour rappel, le non-versement d'une annuité équivaut à une économie de 55 millions et la non-indexation (environ 1%) correspond à plus de 40 millions.

Initiative fiscale à signer et mobilisation !

Pour éviter ces économies sur le dos du personnel, c'est au niveau des recettes fiscales qu'il faut s'engager. Les syndicats et les partis de gauche ont lancé une initiative cantonale pour un prélèvement de solidarité sur les grandes fortunes que le Cartel vous recommande de signer et de faire signer dans les meilleurs délais (feuille téléchargeable sur le site du Cartel : www.cartel-ge.ch).

Le Cartel vous invite à discuter avec vos collègues et à vous organiser sur vos lieux de travail en vue d'une mobilisation qui se tiendra dans le courant du mois de novembre. Il ne faut pas attendre, le temps presse !

Le bureau du Cartel

Commémoration du 9 novembre 1932 : Plus jamais ça !
Rendez-vous à la Pierre à 18h00 (Parvis Uni Mail) [infos ICI](#)